

# ASSEMBLÉE NATIONALE

6 mai 2021

---

SÉCURITÉ CIVILE ET VOLONTARIAT DES SAPEURS-POMPIERS - (N° 3162)

## AMENDEMENT

N ° CL778

présenté par  
Mme Mirallès et Mme Verdier-Jouclas

-----

### ARTICLE 23

Retiré avant publication.